



# Arrêtés municipaux

EXTRAIT DU REGISTRE

## DISPOSITIONS ORGANIQUES

Délégation provisoire de fonctions et de signature aux adjoints au Maire  
Congés de Noël 2023

LE MAIRE D'IVRY-SUR-SEINE,

vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.2122-18 et suivants,

vu son arrêté municipal du 22 novembre 2022 portant délégations de fonctions du Maire à ses adjoints,

considérant qu'il convient, au regard de l'absence de certains élus pendant la période des congés de Noël 2023, d'organiser la répartition des délégations du Maire aux adjoints pendant cette période provisoire,

### ARRETE

**ARTICLE 1 :** DELEGUE provisoirement à chacun des adjoints les fonctions suivantes, selon la répartition et pour la période indiquée dans le tableau ci-dessous, sous réserve de la présence éventuelle dans cette période du titulaire de la délégation concernée :

Titulaires de la délégation	Délégations provisoires
<b>Romain MARCHAND</b> Aménagement de la Ville Personnel communal/ dialogue social Logement social Construction de logements Coordination avec les bailleurs sociaux	Méhadée BERNARD : <i>du samedi 23 décembre 2023 au mardi 2 janvier 2024 inclus</i>
<b>Nathalie LERUCH</b> Lutte contre toutes les discriminations Égalité femmes - hommes Mémoire Archives Relations internationales	Boukary GASSAMA : <i>du vendredi 22 décembre 2023 au lundi 8 janvier 2024 inclus</i>
<b>Alain BUCH</b> Politique sportive Quartier Ivry-Port	Boukary GASSAMA : <i>du vendredi 29 décembre 2023 au dimanche 7 janvier 2024 inclus</i>

<b>Kheira Freih BENGABOU</b> Politique Ville Action f handicap Santé et Accès aux soins	Bertrand QUINET : <i>du jeudi 28 décembre 2023 au dimanche 14 janvier 2024 inclus</i>
<b>Clément PECQUEUX</b> Ecologie urbaine Intercommunalité Quartier Marat-Parmentier	Bertrand QUINET : <i>du samedi 23 décembre 2023 au mercredi 3 janvier 2024 inclus</i>
<b>Fabienne OUDART</b> Affaires scolaires et politiques éducatives Enfance Quartier Centre-ville	Méhadée BERNARD : <i>du samedi 23 décembre 2023 au dimanche 7 janvier 2024 inclus</i>
<b>Ghaïs OURABAH-BERTOUT</b> Citoyenneté et autonomie des personnes âgées Lutte contre l'habitat indigne	Boukary GASSAMA : <i>du vendredi 22 au dimanche 31 décembre 2023 inclus</i>
<b>Marie PIERON</b> Recherche et enseignement supérieur Culture scientifique	Méhadée BERNARD : <i>du lundi 25 au vendredi 29 décembre 2023 inclus</i>
<b>Bernard PRIEUR</b> Démocratie Assemblée citoyenne Vic associative Quartier du Petit-Ivry	Boukary GASSAMA : <i>du vendredi 22 décembre 2023 au mercredi 3 janvier 2024</i>
<b>Ouarda KIROUANE</b> Finances Quartier Louis Bertrand, Pierre Sémard	Méhadée BERNARD : <i>du mardi 26 décembre 2023 au dimanche 7 janvier 2024 inclus</i>
<b>Guillaume SPIRO</b> Sécurité des établissements recevant du public Relation aux bailleurs sociaux Relation aux services publics nationaux à Ivry Quartier Monmousseau-Vérollot	Boukary GASSAMA : <i>du vendredi 22 décembre 2023 au lundi 1er janvier 2024 inclus</i>
<b>Sarah MISLIN</b> Tranquillité publique Prévention de la délinquance Espaces publics	Boukary GASSAMA : <i>du samedi 23 décembre 2023 au dimanche 7 janvier 2024</i>

**ARTICLE 2** : DIT que ces délégations de fonctions comprennent le pouvoir de signer tout acte relevant du domaine délégué.

**ARTICLE 3** : AMPLIATION du présent arrêté sera adressée après publication :

- à la Préfète du Val-de-Marne,
- au Comptable public,
- à Madame la Directrice Générale des services de la Mairie pour l'information de l'administration communale,
- aux intéressé.e.s.

FAIT EN MAIRIE LE **19 DEC. 2023**

TRANSMIS EN PREFECTURE  
LE **19 DEC. 2023**  
RECU EN PREFECTURE  
LE **19 DEC. 2023**  
PUBLIE PAR VOIE ELECTRONIQUE  
LE **19 DEC. 2023**

Le Maire d'Ivry-sur-Seine,

  
Philippe BOUYSSOU



*Le délai de recours contentieux devant le Tribunal Administratif est de deux mois à compter de la publication de la présente décision.*

Accusé de réception en préfecture  
094-219400413-20231219-AR202312\_05-AI  
Date de télétransmission : 19/12/2023  
Date de réception préfecture : 19/12/2023